



Réponse aux COCETA, ACSAN, COLTRAN et DES AILES POUR L'OUEST :

Aéroport, ce que nous ferons pour Les Sorinières.

Réponse 1 :

- Nous exigerons que le couvre-couvre-feu entre 23h et 6h du matin soit d'ores et déjà instauré et que des restrictions de trafic doivent également être imposées pour les périodes d'endormissement et de réveil (22h30-23h et 6H -6h30).
- Nous nous opposerons totalement à tout aménagement qui induirait une augmentation des nuisances sur les populations ; Seuls des investissements permettant de limiter / diminuer les impacts environnementaux et sanitaires devront être effectués.
- Nous demanderons que les Sorinières soient intégrées dans le périmètre des communes impactées par l'aéroport actuel et ainsi que des compensations exceptionnelles soient accordées aux Soriniérois(e)s
- Nous voulons que les travaux nécessaires à l'amélioration des accès et du stationnement autour de Nantes Atlantique soient réalisés afin de ne pas saturer la circulation aux Sorinières et qu'ils soient intégralement financés par l'Etat.

Réponse 2 :

- Nous appellerons à la mise en place d'une balise de mesure au centre des Sorinières afin d'obtenir des mesures objectives sur le bruit et les pollutions atmosphériques, particulièrement les particules ultra fines.
- Nous lancerons, avec les municipalités riveraines le souhaitant, une large consultation auprès des structures et des experts faisant référence, afin d'amener l'état à reconnaître et quantifier le caractère nocif des nuisances.
- Nous agirons pour que les conséquences sanitaires soient officiellement étudiées et prises en compte.

Réponse 3 :

- Nous nous opposerons formellement au financement d'équipements qui génèreraient une aggravation des nuisances sur les populations ; Seul des investissements permettant de limiter ou diminuer les impacts environnementaux et sanitaires, devront être effectués par l'Etat.
- Nous exigerons que les travaux d'accessibilité soient dimensionnés pour un besoin correspondant à la durée de la mise en œuvre du transfert de l'aéroport et soient financés par l'Etat.

Réponse 4 :

Dans son récent bilan **la CNDP recommande à l'État** de produire des « **propositions argumentées de solutions alternatives** », notamment des « **propositions de sites pour un transfert au nord-est de Nantes** » (Recommandation 3 - page 60 - § 3 du Bilan de la concertation Nantes Atlantique 2019).

A l'heure où le trafic dépasse les 7 200 000 passagers dès cette année (ce que la DGAC ne prévoyait qu'en 2030) nous réaffirmons que **le transfert est la seule solution viable** pour répondre à ces enjeux de **santé publique** et de **développement économique** du Grand Ouest. Aussi, nous demandons que le processus de transfert soit lancé sans délai sous l'égide de l'état avec la participation de tous les responsables politiques du Grand Ouest pour une solution concertée, en phase avec les acteurs de terrain et respectant la vision d'avenir clairement exprimée par des populations locales et leurs élu(e)s.

En attendant, nous devons minimiser les impacts pesant sur la santé des Soriniérois(e)s et des populations des communes environnantes.

Le processus de transfert sera l'occasion de mobiliser toutes les énergies en dehors de tout clivage politique afin de retrouver le large consensus autour d'une solution pérenne répondant aux enjeux sanitaires et économiques. **Pour notre part, nous sommes mobilisés pour construire ensemble cette solution.**

David Burnaud,

ENSEMBLE CA CHANGE TOUT

Candidat aux élections municipales des Sorinières